25/01/2021 - *Le feux de travail périmétrique dans le "rouge"*

Le feux de travail périmétrique délimitant la zone de travail d'une dépanneuse n'est pas accepté par tout le monde. Notamment par la société d'autoroute SANEF.

Rappelons que le faisceau rouge produit par ce feux LED de 3 watt délimite clairement la zone travail de l'opérateur d'une dépanneuse tout en signalant aux autres conducteurs sa présence.

Le magazine LDM avait communiqué dans son numéro 82 les spécifications de ce feux périmétrique. Présenté par le distributeur allemand ProLux lors du salon virtuel que le magazine avait rédigé mi 2020 avec notamment sa lentille Phenom brevetée NORDIC LIGHTS®.

L'association française FDD tente de faire légiférer l'usage de ce feux périmétrique en interpellant la Déléguée interministérielle à la sécurité routière au travers un courier dont voici un extrait:

« Il a été porté à notre connaissance par une note datée du 15 janvier 2021, émanant de la SANEF, dans laquelle il est fait mention des feux à leds rouges traçant une ligne au sol dont les dépanneurs équipent leurs véhicules pour améliorer leur protection. Il semble que cette signalétique ne recueille actuellement pas, faute de cadre juridique, l'approbation de cette société d'autoroute, malgré l'intérêt certain qu'elle pourrait apporter à la sécurité des intervenants…Certains de nos membres nous ont rapporté l'intérêt que porte certaines sociétés d'autoroutes à cet équipement de sécurité. Mais peut-être faut-il un cadre réglementaire pour qu'il soit reconnu unanimement par l'état, et l'ensemble des sociétés, puisque la note de la SANEF rappelle que « l'utilisation de ce dispositif ne rentre, actuellement, pas dans un cadre règlementaire pour intervention sur autoroute ». Si ce point devait être bloquant, il nous apparaît essentiel qu'un cadre réglementaire soit étudié et validé dans les meilleurs délais, dans l'intérêt de la sécurité des intervenants. »

Agence IDclic - Technologie Micrologiciel™